

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 DU Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal se réunira à la Mairie

**Vendredi 4 juillet 2025 à 20h30**

Affiché le 28/06/2025

### ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 2 mai 2025.

1. Approbation du tableau de financement pour la rénovation des locaux du stade Lucien GODIN
2. Frais scolaires, solde de participation des communes, année scolaire 2023/2024
3. Tarif cantine rentrée 2025
4. Tarif garderie rentrée 2025
5. Loyer du cabinet des infirmières

Le Maire  
Jean-Pierre LEDOUIT

